

ESSAIS NUCLÉAIRES, JUSTICE ET SOUVERAINETÉ EN POLYNÉSIE

Entretien avec [Oscar Temaru](#), [Moetai Brotherson](#), Propos recueillis le 4 décembre 2020 par [Malcom Ferdinand](#)

Éditions Le Bord de l'eau | « [Écologie & politique](#) »

2021/2 N° 63 | pages 137 à 148

ISSN 1166-3030

ISBN 9782356878229

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-2021-2-page-137.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions Le Bord de l'eau.

© Éditions Le Bord de l'eau. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Essais nucléaires, justice et souveraineté en Polynésie

Entretien avec Oscar Temaru et Moetai Brotherson

De 1966 à 1996, la France réalise 193 essais nucléaires sur les atolls de Mururoa et Fangatofa situés dans l'archipel des Tuamotu en Polynésie, par le biais du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP). L'imposition de ces essais atmosphériques (1966-1974) et souterrains (1974-1996) constitue l'un des faits les plus marquants de l'histoire (post)coloniale de la France. Le peuple polynésien – et les vétérans du nucléaire – subissent encore aujourd'hui les conséquences sanitaires et environnementales de leurs pollutions et retombées radioactives. Dans cet entretien, Oscar Temaru et Moetai Brotherson, deux représentants politiques, reviennent sur les oppositions aux essais nucléaires, leurs actions pour la réinscription de la Polynésie sur la liste des territoires à décoloniser des Nations unies et leur dépôt de plainte à la Cour pénale internationale contre la France pour crime contre l'humanité. Oscar Temaru (OT) est un ancien agent des douanes et témoin des essais nucléaires à Mururoa. Responsable du parti indépendantiste polynésien, le *Tavini huiraaatira*, il est maire de la commune de Faaa sur l'île de Tahiti depuis 1983 et fut président de la Polynésie du 1^{er} avril 2011 au 17 mai 2013. Moetai Brotherson (MB) est membre du *Tavini* et fut adjoint au maire de Faaa entre 2014 et 2017. Il est député à l'Assemblée nationale depuis 2017 et élu à l'Assemblée de la Polynésie depuis 2018.



LES ESSAIS ET LES DÉBUTS DE LA LUTTE ANTINUCLÉAIRE

Comment avez-vous rencontré le problème du nucléaire en Polynésie ?

OT : À l'époque, on était jeunes, on allait à Mururoa en tant qu'agents des douanes pour dédouaner tout ce qui arrivait de France par avion ou par bateau. J'ai donc connu l'atoll de Mururoa en 1964, bien avant les essais nucléaires. C'était un atoll comme tous les autres atolls de la Polynésie. Un petit coin de paradis. On y allait surtout pour faire de la pêche, pour manger du poisson et des fruits de mer. On mettait tout ça dans les frigos des bateaux qui faisaient escale à Mururoa pour ensuite venir ici à Tahiti.

Quand le bateau arrivait à Tahiti, on allait à bord récupérer tout ce qu'on avait pêché comme poissons et autres fruits de mer. On y allait pour ça, c'était un moment de vacances. Ce que nous regrettons, c'est qu'il n'y ait jamais eu d'organisation de réunions pour éduquer notre peuple sur ce que sont les essais nucléaires ou la radioactivité. Il n'y a jamais eu tout ça ! Il y a eu les premières manifestations organisées par les hommes politiques d'époque et l'Église. Des gens célèbres qui sont venus chez nous (dont le général Jacques de Bollardière)¹. Les dirigeants de l'Église catholique de France sont aussi venus manifester. Nous, nous étions jeunes. On marchait avec eux dans la rue. Mais voilà, les premiers essais ont eu lieu en 1966. Nous avons eu toujours le même message venant de la part de l'État qui contrôlait tous les médias de notre pays : « Ce n'est pas dangereux, les essais français ne sont pas dangereux, il n'y a pas à s'inquiéter. »

Les Polynésiens ont-ils été consultés avant les essais nucléaires ?

OT : À aucun moment ! Quelques temps avant sa mort, en 2006, Jacques-Denis Drollet² a donné une interview à la chaîne française M6 (j'ai aidé à le convaincre). Monsieur Drollet avait rencontré De Gaulle à l'époque, mais il n'a jamais dit quoi que ce soit de leur rencontre. Pour cette interview, il a raconté ce qui s'est passé. Le pays avait des difficultés financières et il fallait trouver un moyen d'équilibrer le budget. Donc il était bien obligé d'aller en France, puisque c'est la France qui contrôle tout ça. Et il a rencontré De Gaulle. De Gaulle lui aurait dit : « Vous acceptez les essais nucléaires chez vous, sinon votre pays sera géré par des militaires. » Il était devant De Gaulle et il m'a dit : « Qu'est-ce que vous voulez ? ! Je ne pouvais pas refuser à De Gaulle, ce bonhomme-là qui est le sauveur de la France... » C'était la première fois qu'il faisait une déclaration publique pour dire ce qui s'était passé à l'époque³. La commission permanente s'est ensuite réunie, il y a eu une délibération qui a été acceptée. Nous, on continuait à aller à Mururoa. Et en 1976, c'était mon dernier voyage à Mururoa. On a vu des panneaux fleurir partout, que ce soit dans les lagons ou dans la cocoteraie, qui disaient « Zone très contaminée » ou « Interdiction de pêcher », écrits en rouge et en gros caractères. Voilà le mot d'ordre à tout le monde, aux dockers, aux civils, à tous ceux qui allaient

-
1. Avec aussi Brice Lallonde, Jean-Marie Muller et l'abbé Jean Toulat. Cf. « Le général de Bollardière est arrivé dans la zone de Mururoa », *Le Monde*, 14 juillet 1973.
 2. Jacques-Denis Drollet (1923-2015), qui fit sa carrière dans l'éducation, fut notamment représentant à l'Assemblée de la Polynésie française.
 3. Cf. à ce sujet l'historique de l'implantation du CEP sur le site Internet Mururoa Mémorial des essais nucléaires français : <moruroa.assemblee.pf/Texte.aspx?t=102>.

là-bas. On arrivait sur l'atoll, on nous donnait un compteur Geiger, puis on nous le retirait quand on rentrait. Mais on n'a jamais été informé de la situation des mesures qu'ils ont faites, jamais ! Or, interdire à un Tahitien de manger le poisson, ce n'est pas tenable. Donc mes collègues dockers et civils continuaient à aller pêcher et à manger le poisson. Là, les dégâts ont été immédiats. J'ai vu des collègues tomber, la peau abîmée, complètement défigurés. On se posait des questions à l'époque depuis l'atoll de Mururoa. Est-ce un empoisonnement par le poisson ou est-ce une contamination ? Tout ce que nous savions, c'est que ces collègues ont été évacués⁴ sur la France. On les a mis dans un cercueil. C'est comme cela que cela s'est passé, confidentiel, rien de plus.

Comment les Polynésiens ont-ils réagi ?

OT : Quand vous voyez ça, vous vous posez la question : que dois-je faire ? Dois-je me taire ? J'étais à l'époque délégué syndical, j'ai des enfants, nous sommes responsables de nos familles. Nous avons discuté avec nos collègues et on s'est dit : « Non ! » La première chose que j'ai faite a été d'adresser un courrier au chef de service. Dorénavant, nous refusions d'aller à Mururoa, parce que vu ce que nous avons vu, nous ne voulions pas risquer nos vies, la vie de nos enfants et de notre peuple. Parce que c'est notre pays qui est touché par ces essais, ne sachant rien du tout sur la radioactivité. Voilà comment ça a démarré. J'en ai parlé à droite et à gauche. Les représentants de l'Église m'ont invité à prendre la parole. J'ai participé à ces réunions avec d'autres témoins pour dire ce que nous avons vécu et ce que nous avons vu sur l'atoll. Nous sommes des témoins et aucun scientifique ne pourra nous dire le contraire. Ces panneaux écrits en rouge par le CEA étaient bien précis : « Zone très contaminée », « Interdiction de manger du poisson », « Interdiction de boire de l'eau de coco ». Ça veut dire ce que ça veut dire, il n'y a pas besoin d'être un scientifique pour comprendre. Par la suite, j'ai été invité par les organisations non gouvernementales à plusieurs réunions à Hiroshima, à Nagasaki, dans les pays du Pacifique, aux Fidji notamment, et à une grande conférence organisée par les Églises du Pacifique, la Pacific Conference of Churches en 1976. À partir de ce moment-là, c'est le monde entier qui a été informé des contaminations de Mururoa et des problèmes causés.

Il faut rappeler que les essais nucléaires se sont faits en Polynésie, bien sûr, mais tous les pays du Pacifique se sont sentis concernés et y étaient opposés. En premier lieu l'Australie comme la Nouvelle-Zélande, ensuite

4. Terme familier en Polynésie, venant de la contraction de « évacuation sanitaire ».

les Fidji et tous les autres États du Pacifique. Dans le contexte politique français, Mururoa c'est la France. Nous disons que non. Tous les pays du Pacifique le rappellent à chaque fois, l'océan Pacifique, c'est notre océan à nous. La France n'avait pas le droit de faire cela ici, chez nous ! Ils rappellent également qu'il y a eu des résolutions prises par les États-Unis pour interdire les essais atmosphériques que la France n'a pas respectés. C'est pour cela que nous avons mis en place le Nuclear Free and Independent Pacific⁵. Au cours de ces voyages, on apprend beaucoup de choses, par exemple à Nagasaki et à Hiroshima. C'est lors de ces rencontres qu'a été prise la décision d'organiser toutes les premières semaines du mois de mars une manifestation antinucléaire à partir des années 1977 en soutien également aux peuples des îles Marshall et Bikini. Ils venaient participer aux manifestations chez nous. Ce sont tous ces petits peuples qui se sont rassemblés chez nous pour dire non à la France et à ses essais nucléaires. En 1976, il y a eu une décision des syndicats des pays du Pacifique qui boycottaient tous les produits français qui arrivaient dans le Pacifique, à commencer par la Nouvelle-Zélande. C'est cela qui a poussé Valéry Giscard d'Estaing, à l'époque, à arrêter les essais atmosphériques et à faire des essais souterrains : ce qui est pire pour l'environnement. On pense à tout ça, à notre environnement, à notre beau pays contaminé par les essais nucléaires... Les conséquences aujourd'hui sont terribles, mêmes catastrophiques.

MB : Je crois que c'est important que les Outre-mer réalisent qu'il y a des dynamiques identiques qui ont été mises en place à travers l'histoire (par exemple La Réunion et le Bumidom [Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer]). Chaque territoire, chaque ancienne colonie a connu un peu les mêmes processus de démembrement d'une société telle qu'elle a existé, souvent en situation d'autosuffisance, pour venir instaurer une économie de comptoir et une économie de dépendance vis-à-vis de la Métropole. Avant l'installation du CEP, la Polynésie avait une balance du commerce extérieur excédentaire. On exportait les produits du secteur primaire vers la Californie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les pays de notre bassin régional. Quand le CEP est arrivé, les pêcheurs ont arrêté de pêcher, les planteurs ont arrêté de planter. Ils sont tous devenus ouvriers du bâtiment pour le CEP ou alors fonctionnaires. Les archipels ont été dépeuplés puisqu'il fallait amener de la main-d'œuvre pour construire le port, puis l'aéroport, puis les bases arrière du CEP. Après tout cela, il y a eu les essais nucléaires, la bombe

5. <www.disarmsecure.org/nuclear-free-aotearoa-nz-resources/nuclear-free-and-independent-pacific-movement>.

nucléaire. Mais il y a eu surtout la bombe socio-économique qui a duré trente ans et dont les effets perdurent encore aujourd'hui, puisque c'est toute une société qui a été déstabilisée. On a instauré une économie totalement artificielle. Faut savoir que la fiscalité que l'on a aujourd'hui, c'est la fiscalité qui résulte de l'implantation du CEP, une fiscalité basée sur les importations. Ce qui fait qu'aujourd'hui, on a une situation un peu ubuesque où cela rapporte plus fiscalement au gouvernement polynésien d'importer que de produire localement ! On a une économie qui marche sur la tête. En Polynésie, 88 % de ce que l'on consomme est importé. Vous voyez ? Alors qu'avant le CEP on était autosuffisants. Si quelqu'un veut m'expliquer que ça c'est le progrès...

OT : Je rappelle qu'avant le centre d'expérimentation, nous exploitions les phosphates de Makatea⁶. Juste avant les essais atmosphériques, l'armée et l'État sont intervenus pour arrêter l'exploitation parce que c'était trop risqué. Ils savaient très bien qu'il allait y avoir les retombées radioactives sur Makatea et qu'on ne pourrait pas commercialiser le phosphate. C'est comme cela qu'on a arrêté de l'exploiter. Vous voyez un peu, comme disait Moetai Brotherson, c'était une économie de notre pays, et l'État a décidé d'arrêter l'exploitation.

LA RÉINSCRIPTION DE LA POLYNÉSIE DANS LA LISTE
DES TERRITOIRES À DÉCOLONISER DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

Vous avez contribué à réinscrire la Polynésie sur la liste des territoires à décoloniser par l'ONU en 2013. Tout d'abord, pourquoi s'agit-il d'une réinscription ?

MB : En fait, c'est sur le principe assez simple. Une des missions fondamentales de l'ONU, c'est la décolonisation (résolution 1514)⁷. La décolonisation c'est dans l'ADN de l'ONU. Le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes est dans la Charte. Vous avez la Quatrième commission, qui est la commission en charge d'un Comité spécial de la décolonisation⁸. Il faut rappeler en effet qu'il s'agissait d'une *réinscription* et non d'une inscription, et revenir sur l'histoire de notre *désinscription*. C'est une chose que beaucoup ignoraient parce que cela s'est fait en sous-main. Cela s'est

6. Un atoll de l'archipel des Tuamotu.

7. Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1960.

8. Aussi appelé Comité spécial des Vingt-Quatre. Cf., sur la Quatrième commission, <www.un.org/fr/ga/fourth/>, et sur le Comité spécial, <www.un.org/dppa/decolonization/fr/c24/about>.

fait de manière... je ne vais pas dire illégale, parce qu'on n'est pas dans le domaine du judiciaire, mais d'une manière totalement contraire aux usages des Nations unies. La constitution de la première liste des territoires non autonomes à décoloniser est publiée en 1946, un an après la création de l'ONU par une résolution de l'Assemblée générale. Et normalement, ce que l'Assemblée générale a fait, seule l'Assemblée générale peut le défaire. Or, notre désinscription (Kanak et Polynésie) ne s'est pas faite à l'issue d'une délibération de l'Assemblée générale mais dans les couloirs des Nations unies du fait d'un lobbying de la France. On a retrouvé des courriers à ce sujet. Dans le secrétariat du Comité spécial des Vingt-Quatre, il y avait des fonctionnaires français. En 1963, c'est l'année de l'installation du CEP en Polynésie. Donc en 1963, quelques mois avant l'installation officielle du CEP, le ministère des Affaires étrangères demande au secrétariat du Comité des Vingt-Quatre de rééditer la liste des territoires à décoloniser en omettant la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie.

Cette réinscription est-elle liée à la lutte antinucléaire ?

OT : Oui, c'est lié ! La première fois que nous sommes allés à New York, c'est en 1978. Il y a plus de quarante ans. C'est à New York que nous avons appris ce qui s'est passé en 1963. Comme l'a rappelé Moetai Brotherson, notre pays a été retiré de la liste d'une façon unilatérale par la France « pays des Droits de l'homme », « pays démocratique ». Non seulement nous (la Polynésie), mais aussi la Nouvelle-Calédonie. Nous étions ensemble avec le FLNKS [Front de libération nationale kanak et socialiste] de Jean-Marie Tjibaou et tous les amis qui ne sont plus là aujourd'hui malheureusement. C'est là qu'on a appris le sort de notre pays et le sort de notre peuple. À partir de ce moment, c'était notre mot d'ordre, il fallait à tout prix sensibiliser les pays membres et les pays du Comité spécial de la décolonisation, les pays du forum sur l'importance de la réinscription de la Polynésie sur la liste des pays à décoloniser. On a réussi à mettre la réinscription de la Nouvelle-Calédonie en 1986.

Comment donc s'est déroulé ce processus de la réinscription de la Polynésie ?

MB : J'ai fait partie du petit groupe restreint qui a mené à la réinscription de la Polynésie de 2011 à 2013. Cette action a démarré en 1978 par Oscar Temaru et devait aboutir en 1986 en même temps que la Nouvelle-Calédonie. Mais avec un accord entre Tjibaou et Temaru, de peur que le gouvernement français n'invoque le motif de sécurité nationale pour imposer son veto, ce qu'il ne pouvait pas faire en Nouvelle-Calédonie car

il n'y avait pas d'essais nucléaires, les deux leaders se sont promis qu'ils reviendraient pour la Polynésie. Ils étaient sincères. Ensuite, on connaît l'histoire. Tjibaou a été abattu, ça a un peu bouleversé la démarche pour ce qui nous concerne. Donc en 2011, Temaru décide de relancer ce mouvement, ce lobbying, avec une équipe restreinte soutenue par la majorité composée de Richard Tuheiava, Oscar Temaru, moi-même et avec l'aide de Carlyle Corbin⁹.

La pierre angulaire de ce combat, le premier soutien fut d'abord une résolution, votée par la majorité des représentants de l'Assemblée de la Polynésie, soutenant la réinscription. Parce qu'il fallait que le premier soutien soit local en Polynésie évidemment. Il existe en Polynésie une fraction qui veut l'indépendance et on ne peut pas écarter ce désir au nom du droit inaliénable des peuples à s'autodéterminer. On a aussi eu des réunions et des soutiens au niveau de la région Pacifique. Le tout premier soutien fut le Melanesian Spearhead Group qui réunit les pays insulaires (Nouvelle-Calédonie, Vanuatu, Fidji...). Là c'est Richard Tuheiava qui était parti à Nadi¹⁰ et qui avait réussi à faire inscrire dans les conclusions de cette réunion les soutiens. Puis on est partis avec Oscar Temaru aux Fidji, le symposium de la World Council of Churches qui, historiquement, s'était déjà positionnée contre les essais nucléaires. Au symposium, ils ont soutenu notre réinscription à la liste. Ensuite il y a eu la création du Polynesian Leaders Group dont Oscar Temaru est fondateur. Ils ont également fait une résolution pour soutenir la réinscription. C'est une fois qu'on a eu ces soutiens régionaux que l'on est allés à New York. Puis, de 2011 à 2013, on a enchaîné des centaines de réunions pour convaincre les pays membres de l'ONU. Ce n'était pas possible de discuter avec le Comité des Vingt-Quatre car il ne s'occupait que des vingt-quatre territoires qui étaient sur sa liste. On est donc remontés d'un cran sur les conseils de Carlyle Corbin qui connaît bien le fonctionnement de l'ONU. On s'est adressés à la Quatrième commission. Là, on pouvait être reçus et entendus. Alors ce n'était pas facile, parce que la France n'était pas du tout d'accord. On a donc enchaîné comme ça les réunions. Le 17 mai 2013, à la surprise de la France, nous on savait que cela allait aboutir, nous avons été réinscrits sur la liste. Une adoption sans vote, faite par consensus¹¹.

OT : Il y a eu donc la réinscription de notre pays en 2013. Et quand on lit bien cette résolution, elle demande à la France de mettre en place

9. Ancien ministre des îles vierges états-uniennes et consultant en décolonisation.

10. Dans le cadre de l'Engaging with the Pacific Leaders Meeting, Tanoa Hotel, Nadi, îles Fidji, 1-2 septembre 2011.

11. Cf. <www.un.org/press/fr/2013/AG11374.doc.htm>.

les moyens qu'il faut pour éduquer notre peuple sur le droit de souveraineté qui est reconnu par la communauté internationale. Cela suppose du temps pour éduquer cette population. Mais la France a refusé dès la première heure la réinscription de notre pays puisque le soir même de la réinscription, Nicolas Sarkozy, à l'époque président, a interdit la diffusion dans les médias en France. C'est paru une seule fois et puis cela a été le blocus total. Donc, à partir de ce jour-là, la France a refusé de reconnaître la réinscription de notre pays. Or, on se pose des questions. Elle a bien accepté la réinscription de la Nouvelle-Calédonie. Aujourd'hui la majorité de la population de notre pays soutien la réinscription, notre droit de souveraineté et également notre droit de propriété sur ce pays de 5 millions de km² et toutes ses ressources encore inexploitées. L'enjeu est trop important pour la France. Nous savons pourquoi la France refuse de mettre en place la résolution 1514. Par exemple, l'éducation de notre peuple au sujet du droit de souveraineté dans notre pays. Cela demande du temps puisque pendant des années il y a eu, excusez-moi du terme, « bourrage de crâne ». C'est un peuple qu'il faut déprogrammer. Mais ça commence. Je peux vous dire que si, aujourd'hui, la France acceptait un référendum sur notre droit de souveraineté et le droit de propriété, elle sait très bien que nous aurions la majorité comme à la Nouvelle-Calédonie.

LE DÉPÔT DE PLAINTÉ À LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE CONTRE LA FRANCE

En 2018, vous avez déposé une plainte à la Cour pénale internationale contre la France pour crime contre l'humanité. Quelles sont les motivations de cette démarche ?

OT : Je me suis toujours posé la question quand j'ai vu mes camarades tomber sur l'atoll de Mururoa en 1976... Il y a bien un responsable de tout ça. Qui est responsable de tout ça ? Quels sont les présidents français qui ont décidé d'organiser les essais nucléaires chez nous ? Et puis, on me dit, une telle affaire, c'est le tribunal de La Haye qui pourrait s'en occuper. Donc nous avons déposé ce qu'on appelle une *communication*. Maintenant, il faut que les dossiers soient montés. C'est encore à nous de prouver qu'il y a vraiment des conséquences avec les personnes qui sont malades. C'est encore une fois une méthode pour ne pas assumer les responsabilités. Alors qu'il y a toutes les preuves. Je rappelle qu'en 2017, François Hollande est venu en Polynésie et a fait une déclaration reconnaissant que le pays entier a été contaminé par les essais nucléaires. Et il y a aussi des preuves scientifiques.

Après avoir déposé cette plainte, vous avez été mis en cause en justice. Dans d'autres interviews vous semblez penser que c'est une forme de représailles.

OT : Ce n'est pas « je pense », c'est exactement ça. Puisque après que la plainte a été déposée, Madame la ministre d'Outre-mer, Annick Girardin, est intervenue pour dire : « La France ne se laissera pas faire ! » Quinze jours après le retour au pays, je suis déclaré inéligible, notre compte de campagne n'a pas été approuvé. À chaque élection, il y a une commission de contrôle des dépenses des partis politiques. Pour ces élections territoriales, nous avons dépensé près de 13 millions [de francs polynésiens] et la première commission a fait son rapport disant qu'il faut nous rembourser 8 millions. En principe, ça devrait s'arrêter là. Non, cela ne s'est pas arrêté là. Ce dossier a été transmis au Conseil d'État. Il y a un autre rapporteur qui dit qu'il y a toutes les pièces pour approuver nos comptes et qu'il n'y a pas à toucher à mon éligibilité. Mais une décision du Conseil d'État me déclare inéligible. C'est pour « m'assassiner » politiquement. Excusez-moi des termes. Ils ont commencé à enquêter sur radio Tefana, c'est un prétexte. Il y a eu un premier procureur enquêtant sur l'utilisation des fonds de radio Tefana qui conclut qu'il n'y a rien à voir du côté de Tefana : « C'est bien géré. » C'est une grosse machination !

Où en êtes-vous du processus de plainte à la Cour pénale internationale ?

MB : C'est un dossier qui est suivi par Richard Tuheiava, notre ancien sénateur. Comme l'expliquait Oscar Temaru, après la communication qui a été déposée par lui-même, il faut constituer les dossiers individuels, donc réellement des plaintes. Ce sont des victimes qui doivent se constituer et déposer plainte individuellement. Évidemment, plus il y en aura, plus ça aura du poids. On est dans cette phase-là de discussion avec ces victimes. Faut savoir, bien sûr, que la France ne dort pas et essaie par tous les moyens de dissuader ces gens de déposer plainte.

OUVERTURE SUR LES OUTRE-MER

Pour conclure, vu que ce dossier porte aussi sur les Outre-mer, souhaitez-vous partager quelque chose avec les autres territoires ?

MB : Je dirais que l'on a les mêmes problématiques par rapport à l'accès à l'emploi. Je parle de la fonction publique polynésienne et non de la fonction publique d'État. Aujourd'hui, vous avez 90 % des chefs de

services qui sont des métropolitains (j'avance le chiffre mais je ne pense pas être loin de la réalité). Vous regardez les médecins, les avocats, tous ces types de métier, c'est pareil. Évidemment, vous avez de plus en plus de Polynésiens qui accèdent aux études supérieures. Mais on a, comme dans d'autres Outre-mer, ce syndrome d'exil où les jeunes ne reviennent plus au pays parce qu'ils ne trouvent pas de boulot. Soit ils restent en métropole, soit ils s'exilent ailleurs alors que l'on voit des métropolitains arriver et occuper les postes. Alors c'est toujours compliqué parce que quand on fait ces constats-là, on est automatiquement stigmatisés par la partie adverse comme étant « racistes ». Mais ce n'est pas de ça dont on veut parler. Nous, on veut parler de nos enfants et de l'avenir de notre peuple. Aujourd'hui vous avez sur Facebook des groupes organisés pour faire venir des expatriés métropolitains en Polynésie. Avec toute une filière, les logements, la voiture, les bons tuyaux pour avoir le job qui va bien sans passer par les annonces. Vous avez des sociétés privées qui, quand elles recrutent, passent d'abord des annonces dans la presse métropolitaine avant de les passer dans la presse locale. Sur les professions libérales par exemple, dès qu'un cabinet se libère, avant même que la personne ait pris sa retraite, son remplaçant est arrivé de métropole. Tout cela est une tendance lourde et je constate que ce n'est pas spécifique à la Polynésie.

OT : Je voudrais dire à tout ce monde-là que nous sommes « le peuple martiniquais », « le peuple guadeloupéen », « le peuple guyanais ». Si vous vous rappelez, il y a à peine dix-sept ans, en 2003, la France a modifié sa Constitution en retirant le mot « peuple d'outre-mer », mettant à la place « population d'outre-mer ». Vous savez bien que c'est plus du tout pareil. Nous sommes les peuples d'outre-mer. Est-ce que nous voulons être ? C'est être ou ne pas être. Nous sommes des peuples d'outre-mer et nous sommes appelés à travailler ensemble sur le plan écologique et sur le plan politique. J'ai eu à rencontrer aussi Aimé Césaire, Jacques Vergès son frère de La Réunion, et c'est pareil pour la Nouvelle-Calédonie. Nous avons toujours travaillé ensemble avec les Kanaks et avec tous les pays du Pacifique. Les peuples d'outre-mer doivent se lever et prendre leur destin en main. C'est comme la santé. Aujourd'hui, il y a des médecins qui commencent à dire à tout le monde : « Prenez votre santé en main, le meilleur médicament c'est vous. » C'est ce que nous devons faire : prendre notre destin en main. Nous devons mettre en place ce qu'on appelle la mondialisation de la politique, de l'économie. Vous avez à côté des pays comme Cuba où une toute petite nation s'en sort très bien. Mais bien sûr, ça ne fait pas l'affaire des pays occidentaux. Nous avons beaucoup à partager. À tout le monde, il faut leur dire, le droit de souveraineté est quelque chose de sacré. C'est pour cela qu'on doit se battre, souveraineté sur tout, sur notre économie, sur notre santé.

MB : Aujourd'hui, il n'y a quasiment pas un discours où l'on n'entend pas cette rengaine de « La France, deuxième puissance maritime mondiale ». Bon, vous enlevez la Polynésie, ça devient la treizième puissance maritime mondiale. Parce que 40 % du domaine maritime français, c'est nous ! Cinq millions de km² sur les 11 millions. Si vous enlevez la Nouvelle-Calédonie aussi, on passe de la treizième à la dix-septième place. Si vous enlevez le reste des Outre-mer, là, la France est vingt-huitième. Mais à côté de ça, en Polynésie, qui est finalement un océan parsemé d'îles, on n'a pas de lycée de la mer. On n'a pas de lycée de la mer. J'ai des amies, j'ai ma femme qui a fait des études d'aquaculture, elle a été obligée de venir à Montpellier faire ces études d'aquaculture. C'est là qu'on se rend compte du décalage entre le discours politique.

Faut savoir aussi qu'un des grands sujets économiques, c'est celui des minerais subocéaniques. Quatre-vingt-un pour cent des potentiels de cobalt au monde sont situés au fond de nos océans. Il y a beaucoup d'autres minéraux comme cela qui sont présents. Le *Tavini* a été le parti principal qui s'est opposé aux essais nucléaires, à la pollution et à tous les dommages que cela a créés. On n'est évidemment pas le parti qui va préconiser d'aller saccager le fond des océans. Mais c'est le lien entre souveraineté, droit de propriété sur nos ressources et écologie qu'il faut rappeler. Aujourd'hui, contrairement au mythe que l'on aurait la compétence sur ces minerais, si l'on analyse le statut de la Constitution, dès lors qu'ils sont classés matériaux stratégiques, on perd toute cette compétence et c'est l'État qui a la main dessus. Demain, si l'État français décide de classer tous ces minerais subocéaniques comme étant des matériaux stratégiques, et bien la France pourra venir saccager nos océans et on aura que nos yeux pour pleurer. C'est contre cela qu'on se bat aussi. C'est pour cela que la souveraineté est importante.

Propos recueillis par Malcom Ferdinand, le 4 décembre 2020

Pour aller plus loin

Sites Internet :

- Mururoa : Mémorial des essais nucléaires français
<moruroa.assemblee.pf>
- Territoires non autonomes
<www.un.org/dppa/decolonization/fr/nsqt>

Documentaires :

- Larbi Benchiha, *Bons baisers de Moruroa*, film documentaire, 53 min, 2016.
- Perrine Kervran, *Tahiti, de l'autre côté du miroir*, épisode 4 : « Mururoa, le colonialisme nucléaire », France Culture, 53 min, 3 septembre 2020.

Associations :

- Moruroa e tatou
<www.obsarm.org/obsnuc/moruroa-e-tatou/index2.htm>
- Association Tamarii Mururoa
- Association 193
<www.oneheart.fr/assos/association-193-1014>
- Association des vétérans des essais nucléaires (AVEN)
<aven.org>

Références bibliographiques :

- S. Philippe et T. Statitus, *Toxique. Enquête sur les essais nucléaires français en Polynésie*, PUF/Humensis, Paris, 2021.
- Y. Barthe, *Les retombées du passé. Le paradoxe de la victime*, Seuil, Paris, 2017.
- A. Pfersmann, *La littérature irradiée. Les essais nucléaires en Polynésie française au prisme de l'écriture*, La courte échelle / Éditions transit, Marseille, 2021.